

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE PERMIS**

**CONSTRUCTION NEUVE – RÉSIDENTIEL**

PROCÉDURE	
1) Compléter le présent formulaire; 2) Joindre tous les documents requis en lien avec la demande (voir verso); 3) Déposer votre demande au Service de l'urbanisme et de l'environnement à l'hôtel de ville ou par courriel; 4) Acquitter les frais applicables lors de l'émission du permis (voir verso).	
EMPLACEMENT DES TRAVAUX	
Adresse et/ou accès routier	N° de lot
Usage projeté : <input type="checkbox"/> Résidentiel <input type="checkbox"/> Résidentiel avec usage additionnel : _____	
Terrain riverain à un lac, cours d'eau ou milieu humide : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	
Zone : AF-_____ ou C-_____ ou MIX-_____ ou RF-_____ ou RV-_____	
Secteur PIIA : <input type="checkbox"/> Secteur élévation* <input type="checkbox"/> Noyau villageois* <input type="checkbox"/> Aucun (non-applicable) *Si assujetti à un PIIA, remplir le formulaire requis.	
Accès routier : <input type="checkbox"/> Privé <input type="checkbox"/> Municipal <input type="checkbox"/> Autre : _____	
Terrain : <input type="checkbox"/> Lot distinct cadastré <input type="checkbox"/> Lot non cadastré (JOINDRE PREUVE DE PRIVILÈGE AU LOTISSEMENT)	
IDENTIFICATION DU DEMANDEUR ET ADRESSE DE CORRESPONDANCE	
Nom et prénom du demandeur	
Adresse postale	Code postal
Ville	
N° Cellulaire	N° Téléphone autre
Courriel	
Le demandeur est le propriétaire* : <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	*Si non : JOINDRE UNE PROCURATION
DESCRIPTION DES TRAVAUX – CONSTRUCTION BÂTIMENT PRINCIPAL	
Type de bâtiment	<input type="checkbox"/> Unifamilial <input type="checkbox"/> Unifamilial avec logement additionnel <input type="checkbox"/> Unifamiliale avec logement intergénérationnel <input type="checkbox"/> Multifamilial (précisez le nombre de logements) : _____
Nombre de chambres	<input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2 <input type="checkbox"/> 3 <input type="checkbox"/> 4 <input type="checkbox"/> 5 <input type="checkbox"/> 6 <input type="checkbox"/> Plus de 6 : _____
Dimension du bâtiment	Longueur : _____ Largeur : _____
Superficie du bâtiment	Implantation au sol : _____m <sup>2</sup> (dimensions incluant revêtement extérieur)
Constructions et/ou bâtiments attenants	<input type="checkbox"/> Garage <input type="checkbox"/> Véranda 3 saisons <input type="checkbox"/> Véranda 4 saisons <input type="checkbox"/> Abri d'auto <input type="checkbox"/> Autre : _____
Type de toiture	<input type="checkbox"/> Mansarde <input type="checkbox"/> Plat <input type="checkbox"/> Toit à 2 versants <input type="checkbox"/> Toit à 4 versants <input type="checkbox"/> Autre : _____
	Pente de toit : _____ Revêtement : <input type="checkbox"/> Bardeau d'asphalte <input type="checkbox"/> Métallique <input type="checkbox"/> Autre : _____

Revêtements extérieurs du bâtiment	1 : _____ 2 : _____ 3 : _____	
Couleurs des revêtements extérieurs	1 : _____ 2 : _____ 3 : _____	
Finitions intérieures du bâtiment	<u>Sous-sol</u> : Plancher : _____ Plafond : _____ Murs : _____ <u>Rez-de-chaussée</u> : Plancher : _____ Plafond : _____ Murs : _____ <u>Étages</u> : Plancher : _____ Plafond : _____ Murs : _____	
Équipements	Type de chauffage : _____ Nombre de détecteurs de fumée : _____ Nombre de détecteurs de monoxyde de carbone : _____ <input type="checkbox"/> Cheminée (précisez matériaux) : _____ (précisez emplacement) : _____ <input type="checkbox"/> Foyer <input type="checkbox"/> Poêle Combustible : <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Granule <input type="checkbox"/> Électricité <input type="checkbox"/> Gaz/Propane	
Détails supplémentaires utiles à la compréhension du projet :		
_____		
_____		
_____		
Date de début des travaux (JJ/MM/AAAA)	Date de fin des travaux (JJ/MM/AAAA)	Coût estimé
<b>EXÉCUTANT DES TRAVAUX – BÂTIMENT PRINCIPAL</b>		
<input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Entrepreneur licencié (si coché, remplir la section ci-dessous)		
Nom de l'entreprise		N° Téléphone de l'entreprise
Adresse de l'entreprise		
Courriel de l'entreprise		N° de licence RBQ
<b>EXÉCUTANT DES TRAVAUX – INSTALLATION SANITAIRE</b>		
Nom de l'entreprise		N° Téléphone de l'entreprise
Adresse de l'entreprise		
Coût estimé		N° de licence RBQ
<b>EXÉCUTANT DES TRAVAUX – PRÉLÈVEMENT DES EAUX OU DU RACCORDEMENT À UN AQUEDUC</b>		
Nom de l'entreprise		N° Téléphone de l'entreprise
Adresse de l'entreprise		
Coût estimé		N° de licence RBQ
<b>REMPHIR SI RACCORD ET/OU BRANCHEMENT À L'AQUEDUC MUNICIPAL</b>		
Type de travaux	<input type="checkbox"/> Nouveau raccordement <input type="checkbox"/> Branchement à vanne d'entrée d'eau existante	
Diamètre du tuyau	Diamètre : _____ (à être confirmé par le Service des travaux publics) Signature du contremaître du STP : _____	
Emplacement projeté	<input type="checkbox"/> Cour avant      Distance des limites de propriété : _____	
Matériau tuyau	<input type="checkbox"/> Cuivre de type K flexible <input type="checkbox"/> Polyéthylène Municipex	
*La Municipalité effectue tous les raccordements et travaux requis, aux frais du propriétaire.		

## DOCUMENTS REQUIS

Les documents exigés peuvent varier selon le type de projet. Il est possible que d'autres documents ou renseignements supplémentaires vous soient exigés lors de l'analyse du dossier.

**\*\*\*Les documents signés et scellés par les professionnels doivent être envoyés numériquement ainsi que physiquement en versions et formats originaux\*\*\***

(Les permis sont valides pour une durée d'un (1) an à partir de la date d'approbation.)

### DOCUMENTS REQUIS – CONSTRUCTION BÂTIMENT PRINCIPAL

- Un certificat d'implantation** préparé, signé et scellé par un arpenteur-géomètre indiquant la dimension du terrain, la localisation projetée des constructions, les marges d'implantation ainsi que tout élément actuel ou projeté, susceptible d'affecter la construction, notamment la topographie, les servitudes, la ligne des hautes eaux, les milieux humides, etc.;
- Plans de construction** préparés, signés et scellés par un professionnel ayant la compétence légale pour une construction neuve ou un agrandissement, montrant les élévations, les étages avec coupes et devis descriptifs des travaux faisant l'objet du permis de construction; \*\*Il est de la responsabilité du requérant d'une demande de permis ou de certificat de préparer et de soumettre des plans conformes au Code de construction du Québec, au Code de sécurité du Québec et aux autres codes en vigueur en vertu de la Loi sur le bâtiment (RLRQ, c. B-1.1). Lorsque l'auteur des plans n'est pas un technologue, un architecte ou un ingénieur, le requérant ou l'auteur des plans doit joindre une lettre signée attestant que les plans soumis sont conformes aux codes en vigueur.\*\*
- Un plan d'aménagement paysager**, pour une construction neuve seulement, montrant les zones de terrain déboisées pour la réalisation des travaux, de même que tout reboisement subséquent;
- Si le projet est assujéti** à un plan d'implantation ou d'intégration architecturale (PIIA), le formulaire de demande de permis doit être rempli et fourni et des éléments supplémentaires devront être fournis (vous réferez au formulaire).  
*Il est de la responsabilité du propriétaire de consulter un architecte ou ingénieur lorsque la Loi sur les architectes et ingénieurs est applicable.*

### DOCUMENTS REQUIS – INSTALLATIONS SANITAIRES

- Devis, plans et test de sol** préparés, signés et scellés par un professionnel, conformément au Règlement provincial sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q.2, r. 22);  
*\*Dans le cas d'une résidence de plus de six chambres à coucher ou d'un bâtiment ayant un débit supérieur à 3 240 litres par jour, un certificat d'autorisation (CA) devra préalablement être obtenu auprès du Ministère de l'Environnement et Lutte contre les changements climatiques (MELCC).*
- À la fin des travaux**, dans un délai maximal de 18 mois, le requérant doit déposer un rapport d'inspection visuelle signé et scellé par un professionnel, comprenant :
  - Un plan "tel que construit" réalisé à l'échelle, identifiant le système sanitaire;
  - Des photos de toutes les composantes du système sanitaire;
  - Une lettre d'attestation de la conformité au Règlement Q.2, r.22 dudit système sanitaire.

### DOCUMENTS REQUIS – PRÉLÈVEMENT DES EAUX SOUTERRAINES

- La soumission du puisatier** décrivant le type d'installation, conformément au Règlement provincial sur le prélèvement des eaux et leur protection (Q.2, r. 35.2);
- Un plan à l'échelle** montrant la localisation projetée du puits incluant la localisation de l'installation sanitaire de la propriété concernée et celle des voisins;
- Dans le cas d'un puits scellé**, le plan doit être préparé par un professionnel compétent, et le scellement dudit puits doit être fait sous la supervision d'un professionnel conformément à l'article 19 du Q.2, r. 35.2;
- À la fin des travaux**, dans un délai maximal de 18 mois, le requérant doit transmettre le rapport de forage signé par un professionnel attestant que l'installation est conforme;
- Dans le cas d'un puits scellé**, le rapport doit être accompagné d'une attestation de conformité préparée par un professionnel compétent, conformément au à Q.2, r. 35.2.

### DOCUMENTS REQUIS – RACCORD ET/OU BRANCHEMENT À L'AQUEDUC MUNICIPAL

- Un plan projet d'implantation** identifiant la position projetée du bonhomme à eau (valve d'entrée d'eau principale);
- Un rapport d'ingénieur** détaillant l'estimé et les rejets en eau probables pour les usages autres que résidentiels.

### NORMES RÉGLEMENTAIRES POUR LE RACCORD À L'AQUEDUC MUNICIPAL

L'ensemble des normes se trouvent dans la Politique de construction des infrastructures. En aucun cas, ces normes n'ont pour effet de dispenser le propriétaire de s'assurer, par l'intermédiaire d'un expert le cas échéant, de la conformité de son projet aux normes réglementaires ni au bon fonctionnement pour lequel l'ouvrage est destiné.

- Le tuyau devra être de cuivre de type K flexible ou de polyéthylène Municipex;
- Le diamètre du tuyau (minimum ¾ pouce) sera confirmé lors de l'émission du permis;
- Le propriétaire est tenu de faire inspecter les travaux par le Service des travaux publics après l'installation du conduit et avant les travaux de finition (remblai); La demande d'inspection peut être faite au 450-226-3232, poste 144, au moins 48 heures à l'avance.

Si, lors des travaux, la Municipalité constate la présence de roc, les frais de raccordement seront majorés des montants engagés par la Municipalité pour enlever ce roc (dynamitage, etc.).

En vertu de l'article 7 du règlement 461, un appareil destiné à réduire les risques de dysfonctionnement d'un système d'alimentation en eau potable (valve de réduction de la pression) doit être installé à l'entrée d'eau du bâtiment desservi par un réseau d'aqueduc.

<b>COÛT DU PERMIS – CONSTRUCTION BÂTIMENT PRINCIPAL</b>	
Construction neuve	300 \$
Logement additionnel ou intergénérationnel	100 \$ / logement
Maison mobile (installation ou remplacement)	200 \$
Dépôt de garantie – Certificat de localisation (Construction neuve)	300 \$ Remboursable sur réception du document seulement si reçu dans un délai maximal de 18 mois suivant l'émission du permis
Renouvellement (valide pour la moitié du terme initial)	Même coût que le permis initial
Plan d'implantation ou d'intégration architecturale (PIIA)	200 \$
<b>COÛT DU PERMIS – INSTALLATIONS SANITAIRES</b>	
Installation sanitaire complète	120 \$
Installation sanitaire – Dépôt de garantie	300 \$ Remboursable sur réception du Rapport d'inspection du professionnel, si reçu dans un délai maximal de 18 mois suivant l'émission du permis.
<b>COÛT DU PERMIS – PRÉLÈVEMENT DES EAUX SOUTERRAINES</b>	
Ouvrage de prélèvement des eaux	100 \$
Dépôt de garantie – Rapport de forage	300 \$ Remboursable sur réception du document seulement si reçu dans un délai maximal de 18 mois suivant l'émission du permis
<b>OU</b>	
<b>COÛT DU PERMIS – RACCORD ET/OU BRANCHEMENT À L'AQUEDUC MUNICIPAL</b>	
Raccord à l'aqueduc	Minimum 2 200 \$
Branchement à l'aqueduc (vanne d'entrée d'eau existante)	200 \$

#### **IMPORTANT**

Veuillez prendre note qu'une demande incomplète peut retarder l'émission du permis. L'inspecteur traitera la demande uniquement lorsque celle-ci sera complète et que tous les documents exigés auront été fournis. L'inspecteur au dossier se réserve le droit d'exiger tout autre document, devis, rapport ou plan lui permettant de s'assurer de la conformité de la demande.

#### **DÉLAI DE TRAITEMENT**

Il faut prévoir un délai maximal de trente (30) jours suivant la date de dépôt de votre demande complète pour l'obtention du permis. Toutefois, si le projet est assujéti à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA), il faut prévoir un délai supplémentaire d'environ deux (2) mois.

<b>SIGNATURE DU DEMANDEUR</b>	
Le soussigné déclare que les renseignements précédents sont exacts et complets et s'engage à déposer tous les documents requis pour l'analyse de la présente demande. Le soussigné déclare également avoir pris connaissance de la procédure et de la réglementation municipale applicable et présentement en vigueur. <u>Enfin, le soussigné comprend que le présent formulaire ne constitue en aucun temps un permis ou un certificat d'autorisation permettant l'exécution de travaux.</u>	
<b>Signature du demandeur</b>	<b>Date</b> (JJ/MM/AAAA)